Exportations d'hydrocarbures vers les pays tiers (abrog. règl. 388/75/CEE)

1995/0214(CNS) - 15/12/1995 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. SCAPAGNINI (FE, I), le Parlement européen a approuvé cette proposition de règlement sans amendement.